



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Syrie

Question écrite n° 33642

### Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères quant aux vives inquiétudes sur l'avenir de la souveraineté syrienne. Depuis maintenant plusieurs années, le peuple de ce pays est soumis à des bombardements effroyables. Au mépris de tout respect de la vie humaine, les belligérants s'adonnent à des bombardements toujours plus meurtriers. L'ONU n'a pas trouvé de solutions tandis que les grandes puissances s'observent à partir de considérations issues de la guerre froide. Il est temps de sauver un peuple. Il est temps de réveiller les consciences. Il est temps de sauvegarder ce qui fait la richesse de la culture syrienne. Dans cette perspective, il lui demande de bien vouloir lui préciser les actions mises en œuvre par la France.

### Texte de la réponse

La France est vivement préoccupée par l'évolution de la situation en Syrie alors que le régime de Bachar al-Assad accentue sa répression militaire, faisant des victimes toujours plus nombreuses au sein de la population civile. Les conséquences humanitaires de ce conflit sont dramatiques, le dernier bilan faisant état de plus de 100.000 morts auxquels s'ajoutent des millions de déplacés et de réfugiés syriens dans les pays voisins. Face aux agissements inacceptables de Bachar al-Assad, la France joue un rôle de premier plan dans la construction d'une alternative démocratique au régime syrien. Elle a été l'un des premiers pays à reconnaître la Coalition nationale syrienne comme le seul représentant légitime du peuple syrien. Le 24 juillet, le Président de la République a été le premier chef d'Etat occidental à recevoir le nouveau Président de la Coalition, M. Ahmad al-Assi al-Jarba. A cette occasion, il a réitéré le plein soutien de la France à la Coalition ainsi qu'à l'état-major conjoint dirigé par Sélim Idriss. La France, qui considère que seule une solution politique peut mettre fin au conflit, estime qu'une transition pacifique et ordonnée vers une Syrie démocratique doit être engagée dès que possible. Elle continue d'appeler, avec ses partenaires européens ainsi qu'avec les Etats-Unis et la Russie, à la tenue d'une conférence internationale de Genève II sur la Syrie avec pour objectif de parvenir à l'établissement d'un gouvernement de transition disposant des pleins pouvoirs exécutifs, et notamment le contrôle sur les appareils sécuritaire et militaire, comme stipulé par le Communiqué du Groupe d'action sur la Syrie qui s'est réuni à Genève en juin 2012. Depuis le début de la crise syrienne, la France a consacré à la Syrie une aide importante, s'élevant à 31 millions d'euros, afin de porter assistance aux populations victimes de la guerre et de ses conséquences. Pour l'année en cours, 19,6 millions d'euros d'aide alimentaire et humanitaire d'urgence ont été engagés (18,8 millions ont été décaissés ou sont en cours de décaissement). La France travaille directement avec des organisations d'assistance syriennes telles que l'UOSSM (Union des Organisations Syriennes de Secours Médicaux), et en étroite liaison avec l'Unité de coordination des aides (ACU) de la Coalition nationale syrienne pour que l'assistance parvienne à l'ensemble des populations syriennes affectées par la crise, y compris dans les zones libérées par l'opposition. Par ailleurs, la France est consciente du défi que constitue pour les pays frontaliers l'accueil des réfugiés en provenance de Syrie. Elle participe au financement de l'action des agences humanitaires des Nations unies actives dans les pays de la région, notamment le HCR, le PAM et l'UNRWA, appuie l'action humanitaire de l'UE et se mobilise avec ses partenaires dans toutes les enceintes internationales pour qu'une aide accrue parvienne aux réfugiés syriens et aux Etats qui les accueillent.

## Données clés

**Auteur** : [M. Élie Aboud](#)

**Circonscription** : Hérault (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question** : Question écrite

**Numéro de la question** : 33642

**Rubrique** : Politique extérieure

**Ministère interrogé** : Affaires étrangères

**Ministère attributaire** : Affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le** : [23 juillet 2013](#), page 7612

**Réponse publiée au JO le** : [20 août 2013](#), page 8848